



Comment protéger nos grands parents d'un abus?

Par **Béline**, le **02/02/2011** à **11:08**

Bonjour,
Moi et mon frère soupçonnons notre oncle de retirer de l'argent sur le compte de nos grands parents. Notre père est décédé, mon oncle est donc le dernier enfant restant.
Nous avons vu les derniers relevés de compte, nous savons que ce même oncle détient la carte bancaire de nos grands parents et qu'il a retiré des sommes astronomiques, dépassant les retraites de nos grands parents.
Quel droit avons-nous? Comment pouvons-nous intervenir?
Nous avons averti nos grands parents, mais mon oncle est intervenu et a réussi à "étouffer" l'affaire. Nos grands parents sont âgés, vulnérables, confondent les Euros et les Francs, ils ne savent plus gérer leur argent, et nous pensons que notre oncle en profite..
Nous ne pouvons pas laisser la situation telle quelle, mais nous ne savons pas comment faire et comment prouver ces abus.
Merci de votre aide,

Par **Marion2**, le **02/02/2011** à **12:01**

Mettez vos grand'parents sous curatelle. Agissez très rapidement.